

# Un musée de l'Ermitage dans les sous-sols du palais de justice ?

■ C'est l'idée qui germe dans la tête de l'architecte Jean-Michel Jaspers qui a fait réaliser une maquette présentée, hier, au Mipim.

**E**t si les sous-sols du palais de justice de Bruxelles accueilleraient, une fois rénovés, une antenne du musée de l'Ermitage de Saint-Pétersbourg. Il y en a bien une à Amsterdam. Et une en projet à Moscou. Et si l'Ermitage ne se laisse pas séduire, pourquoi pas un grand musée de la Dynastie depuis 1830, chaque règne ayant sa thématique propre.

Ce n'est encore qu'un rêve. Et encore n'est-il pas dans la tête d'une personnalité politique (ce qui lui donnerait sans doute davantage de force) que dans celle d'un architecte. *"Un vieux rêve, non, mais peut-être un combat de fin de vie"*, sourit Jean-Michel Jaspers, qui a lancé son bureau en 1965. Il n'en a pas moins évoqué la chose ici et là (notamment aux instances bruxelloises) et fait réaliser une maquette, non pas du futur musée, mais de la rue de la Régence, entre le palais de justice et la place Royale, jusqu'au Bozar, qu'il présentait sur son stand au Mipim. *"Il y a déjà de la culture à une extrémité, avec les musées Belle-Vue, Magritte, Moderne, des instruments de musique, explique-t-il. Pourquoi pas en créer un à l'autre extrémité ? La rue de la Régence est magnifique, bordée par un Palais (d'Egmont), deux places (du Grand et Petit Sablon), une académie (de musique), une synagogue... Et suffisamment courte pour qu'on la parcourt à pied. Sans*

*en faire un piétonnier, ajoute-t-il vivement. Ce serait une belle solution pour les sous-sols du palais de justice, qui ont des hauteurs suffisantes et qu'il serait dommage de consacrer au dépôt d'archives. Avec une entrée située sur la place, sous forme de geste architectural. Et sans enlever la Justice."* Une précaution importante à ajouter. Il y a un an, son bureau Jaspers-Eyers avait dévoilé un projet de démolition-reconstruction d'un îlot bordant la rue de la Régence – d'une partie duquel il est propriétaire – en un complexe destiné à abriter le tribunal de première instance et le parquet général. Un projet qui fut assez mal accueilli.

C.M.